



1. Autorisation donnée au Président de signer des marchés.
2. Autorisation donnée au Président de vendre aux enchères en ligne un engin agricole.

1. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER DES MARCHES

Le bureau autorise son Président à signer le marché relatif à la fourniture de matériel électrique et spécifique éclairage public pour la CCLO avec l'attributaire désigné par les membres de la commission d'appel d'offre, à savoir la société CGED pour un montant pour un montant compris entre 100 000 et 600 000 € HT sur deux ans (estimatif de 732 315,62 € HT).

Le bureau autorise son Président à signer le marché relatif à la fourniture et la livraison de matériels et véhicules routiers pour la CCLO – Fourniture et livraison d'un fourgon utilitaire type L3H2, PTAC 3T500, cabine approfondie 7 places, pour le service propreté et nettoyage, avec l'attributaire désigné par les membres de la commission d'appel d'offre, à savoir la société ABCIS PYRENEES (64000 Pau) pour un montant estimatif de 23 788,76 € HT.

2. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE VENDRE AUX ENCHERES EN LIGNE UN ENGIN AGRICOLE

Le bureau autorise son Président à céder au plus offrant aux enchères en ligne un tracteur de pente AEBI TT281 TERRATRAC de 2017 (Prix de départ : 80 000 €).
